

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré
Mo
b***26023850***

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le 09/02/2026.
~~L. Greffe~~ Greffe

N° d'entreprise : **0652 778 623****Nom**(en entier) : **SOGEXFI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Drève de l'Arc en Ciel 98 - 6700 ARLON****Objet de l'acte : - renouvellement du mandat du commissaire réviseur****EXPOSE :**

Le mandat de commissaire réviseur actuellement exercé par ACF AUDIT BELGIUM, Place Mac Auliffe 38 à 6600 Bastogne, vient à échéance à la clôture de l'exercice 2024. Afin de procéder au renouvellement, les services ont interrogé les bureaux suivants :

- ACF AUDIT BELGIUM : 2.000,00 € HTVA indexés annuellement
- KNAEPEN LAFONTAINE : 2.500,00 € HTVA indexés annuellement
- AXYLUM AUDIT - LIEGE : 3.200,00 € HTVA indexés annuellement

DECISION :

Sur base de l'exposé réalisé, l'Assemblée générale désigne ACF AUDIT BELGIUM représentée par Monsieur Stephan MOREAUX, pour une période de 3 ans (2025, 2026, 2027) au tarif annuel de 2.000,00 € indexés annuellement.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice 2027.

Par le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 septembre 2022, il a été acté que le mandat du commissaire réviseur arrivait à échéance à la clôture de l'exercice 2021.

Après avoir interrogé trois bureaux, Monsieur Stéphan MOREAUX a été désigné pour une période de trois ans.

Déposé en même temps : le procès verbal de l'Assemblée générale du 3 novembre 2025.

Fabian COLLARD
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2026 - Annexes du Moniteur belge